

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 20 (1932)

Heft: 374

Artikel: Les reines de beauté

Autor: E.Gd.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-260613>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'Idée" marche... à tout petits pas

Les électeurs bernois adoptent l'éligibilité des femmes aux Commissions de Tutelles

A une majorité très juste, il est vrai (736 voix sur un total de 45.246 votants!), mais enfin à une majorité tout de même, les électeurs du canton de Berne viennent d'accepter l'éligibilité des femmes aux Commissions de tutelle dans les 19 communes assez importantes pour posséder pareille institution.

Cette adjonction à l'article 27 de la loi communale, qui reconnaissait déjà aux femmes le droit de siéger dans les Commissions d'écoles, d'assistance, d'hygiène et de protection des mineurs, avait été proposée par le Conseil d'Etat et recommandée par le Grand Conseil aux électeurs, en termes d'ogieux pour l'activité des femmes en matière de tutelle, mais prudents, oh! très prudents pour les esprits timorés, et rassurants quant aux redoutables conséquences suffragistes qui pourraient en découler. Néanmoins, on nous assure que, si la majorité a été aussi faible, la faute en est à la crainte du suffrage... Hélas!

Inutile de dire que les Sociétés féminines bernoises, notamment le *Frauenbund* et l'Association pour le Suffrage avaient chaudement soutenu et recommandé cette modification soumise à la votation populaire. Et toutes celles qui savaient comme nous quelles difficultés se rencontrent pour faire triompher un principe de progrès féminin en votation populaire se joindront à nous, pour leur exprimer ici nos meilleures félicitations, et nos vœux pour que ce pas en avant de l'Idée" soit bientôt suivi de beaucoup d'autres!

IN MEMORIAM

Ferdinand Buisson (1841-1932)

L'homme intègre, « l'une des grandes figures de la République française », a-t-on écrit, celui dont la règle de vie fixée dès sa jeunesse pouvait se résumer en ces deux mots: science et conscience, cet homme de bien, qui vient de mourir dans sa 91^{me} année, nous touche de près aussi, nous féministes suisses. D'abord parce qu'il fut professeur à l'Académie de Neuchâtel, au temps où ses opinions républicaines lui avaient fait quitter la France du Second Empire; et ensuite, parce que, toujours, Ferdinand Buisson fut un féministe convaincu et éprouvé.

Féministe dans son activité d'organisateur de l'enseignement primaire laïque, aux débuts de la III^e République; féministe et suffragiste au Palais Bourbon, dans son activité de député. En 1906 déjà, il présentait à la Chambre un rapport sur les droits de la femme, qui posait nettement le problème sur cette base: « Faut-il lever ou maintenir la convention légale d'après laquelle la femme, en tant que femme, serait considérée *a priori* comme totalement ou partiellement incapable? Faut-il, oui ou non, instituer pour elle un statut personnel d'infériorité par rapport à l'homme? » Plus tard, ayant fait une enquête dans les pays où fonctionne le vote des femmes, il publia ce gros volume, qui est devenu classique dans nos bibliothèques féministes: *Le vote*

des femmes. Ouvrage classique, en effet, d'une part en raison de sa documentation précise et de son analyse des principaux écrits consacrés à notre cause (Condorcet, Stuart Mill, Secrétan, etc.), et d'autre part, en raison de l'objectivité scientifique de l'auteur, qui est venu au vote des femmes pour son indéniable principe d'équité pouvant se démontrer comme un théorème. Ce sont ces appuis-là d'esprits méthodiques et consciencieux, de sociologues, d'historiens et de savants, qui sont si spécialement précieux à notre cause par la rigueur toute logique de leur déduction, si éloignée des parti-pris sentimentaux et des applications opportunistes.

Mais on se tromperait en voyant en Ferdinand Buisson un cerveau seulement. C'était aussi un grand cœur, une âme probe, une conscience droite. Educateur, professeur de morale, féministe, il fut aussi pacifiste, et pour les services rendus à la cause de la paix, titulaire du prix Nobel, dont il transféra les avantages financiers aux œuvres d'éducation qui lui étaient chères. Sa mort est une perte pour tous les mouvements d'idées nobles et désintéressés, et les féministes françaises ont justement tenu à rendre hommage à sa mémoire en déposant sur sa tombe, l'autre jour, une couronne au nom des femmes reconnaissantes.

M. F.

Mlle Louisa Burnens

Une nombreuse assistance, essentiellement féminine, a rendu les derniers devoirs, le 22 février, à Lausanne, à Mlle Louisa Burnens, endormie paisiblement dans sa 70^{me} année après une longue maladie.

Mlle Burnens comptait parmi ces pédagogues d'élite qui font la gloire de l'Ecole Vinet, Camille Vidart, Sophie Godet, pour ne citer que les disparues. Elle consacra quarante années de sa vie à l'enseignement, à l'étranger d'abord, puis à l'Ecole Vinet où elle fut pendant trente ans un centre d'activité et de rayonnement, d'abord comme maîtresse de classe puis comme directrice du cours pratique de pédagogie, qui a formé un nombre incalculable de maîtresses et de pédagogues.

Est-il possible de dire avec des mots ce que fut l'enseignement de Mlle Burnens? C'était une animatrice, qui communiquait sa science, sa foi, ses convictions avec une chaleur, un cœur, un élan infatigables. Elle a formé des centaines d'élèves qui lui gardent la plus vive reconnaissance et dont beaucoup, devenues mères, lui ont confié leurs enfants afin qu'elles bénéficient à leur tour du rayonnement de cette vive intelligence, de ce cœur chaud et compréhensif, de cette individualité si noble et si généreuse.

Le 26 février 1927, l'Association des anciennes Elèves de l'Ecole Vinet avait pris congé de Mlle

¹ Dudot et Pinat, éd., Paris, 1911.

² Mme Maria Véroine, la célèbre avocate féministe française, relève avec émotion dans *L'Œuvre* le dernier geste pacifiste de F. Buisson: sa signature immédiatement donnée et envoyée par retour du courrier à la pétition des femmes françaises en faveur du désarmement. « Alors, écrit-elle, que tant de gens sont indolents ou indifférents, un homme de 90 ans prenait la peine de répondre immédiatement, ne disant pas comme tant d'autres qu'importe une signature de plus ou de moins... Et maintenant, elle est là-bas à Genève, cette simple feuille, perdue au milieu des millions de signatures recueillies par les Associations féminines; mais pour nous, elle reste comme un symbole qui dit au monde: La paix... oui... avec l'aide des femmes!

Burnens dans une cérémonie où furent rappelés les services par elle rendus, le bénéfice de son enseignement joyeux et clair, sa patience, sa bonté, sa fermeté, l'habileté avec laquelle elle développait les esprits lents ou rebelles.

Mlle Burnens était ardente patriote, et comme telle et ayant beaucoup voyagé et pu comparer, s'affligeait de l'état d'infériorité où se trouvent les Suissesses. C'était une injustice dont son cœur généreux ne pouvait prendre son parti. Lorsqu'elle abordait ce chapitre, ses yeux noirs si vifs, si jeunes, devenaient des escarboucles et jetaient des éclairs.

Quelle tristesse que cette lumière se soit éteinte! Mais les pédagogues ont cet avantage de se survivre dans ce qu'ils ont semé; leur cœur et leur esprit ne sont pas disparus; leur œuvre le suit.

Puisse cette pensée adoucir le chagrin de M^{lles} Lucy et Caroline Dutoit, car M^{lle} Burnens fut la compagne de leur vie, une amie de quarante ans...

S. B.

Mlle Blanche de Beaumont

Le 17 février mourait à Genève, dans sa 83^{me} année, M^{lle} Blanche de Beaumont, dont la nature adente et généreuse avait été, dès longtemps, acquise au féminisme.

Fille du peintre Gabriel de Beaumont, dont elle publia des pensées sous le titre: *Paroles d'un vivant* — elle était douée d'une nature d'artiste, d'un esprit original, primesautier, indépendant, et d'une âme très religieuse. Lisant et relisant la Bible et les livres des poètes et des penseurs religieux de tous les temps, M^{lle} de Beaumont vouait un intérêt toujours renouvelé aux mouvements religieux contemporains; elle étudia très spécialement les idées du catholicisme moderniste, auquel elle consacra plusieurs articles.

Préoccupée de la « question sociale », elle désira connaître mieux les ouvriers pour les mieux comprendre, et dans cette intention elle fit un long séjour dans le grand centre de Roubaix. Dès 1904, après avoir perdu sa sœur, le peintre Pauline de Beaumont, qui avait créé à Collonges-sous-Salève une société de tempérance, elle se consacra à cette activité sociale avec une ardeur et une persévérance qui jamais ne fléchirent jusqu'à ces tout derniers mois. Dans la petite maison du « Fer à cheval » construite pour cette œuvre, elle organisa une bibliothèque circulaire destinée aux habitants de Collonges.

Membre de l'Association pour le Suffrage féminin, M^{lle} de Beaumont fut aussi une des abonnées de la première heure du *Mouvement Féministe*, auquel elle resta constamment fidèle. Notre journal tient à joindre ici l'expression de ses regrets à tous ceux qui ont été déjà manifestés.

X.

Les reines de beauté

Nos lecteurs n'ont pas oublié la campagne de protestations véhémentes — dans laquelle notre journal ne manqua pas de tenir sa part! — déchainée, l'an dernier, dans notre pays, par le projet d'un groupe de soi-disant artistes et littérateurs, d'instituer un concours de beauté, dont l'élu(e) serait proclamée Miss Switzerland. Il faut croire que la leçon de l'opinion publique a porté, puisque, malgré les essais de replâtrage de certaine corres-

pondante d'un journal neuchâtelois, nous n'avons point, cette année, vu surgir à nouveau sur le sol helvétique de distraction de cet ordre pour demi-mondains de tout âge.

Ailleurs, en revanche, les concours ont eu lieu — sauf en Italie, où l'on sait que M. Mussolini les a sévèrement prohibés, menaçant même du retrait de leur patente les hôtels qui se seraient prêtés à pareille exhibition de chair féminine. Le choix de Miss Europe a été fait, à Paris, entre sept jeunes filles déjà élues par leur pays, — dont l'une d'elles, Miss France, a été désavouée immédiatement par son père, paraît-il. On a pu lire dans les journaux parisiens le compte rendu de cette élection, qui ressembla, cette fois-ci, à une sorte d'examen public, non pas seulement des grâces extérieures, mais aussi de l'esprit des candidates. Ce fut lamentable, et l'on put parler dans la presse de « la pitié des reines de beauté »...

...Car ces couronnes des reines éphémères, écrivit à ce sujet un reporter, se conquièrent par un travail de tous les instants. Il ne faut pas rire, pour éviter les rides; il ne faut point pleurer, si l'on veut avoir de beaux yeux. Suivez un régime, parlez peu, soyez timide... car le jury, s'il n'exige pas une virginité prouvée par un certificat en bonne et due forme, aime les demoiselles vertueuses, mais ne se charge pas de protéger leur vertu.

...Car il est difficile d'obtenir les suffrages de messieurs qui, s'ils sont souvent âgés, ne sont pas toujours chastes. Je me suis laissé dire qu'il y avait un peu partout, en Europe et en Amérique, des instituts — des instituts de beauté, naturellement — qui se donnaient pour mission de préparer au concours, moyennant un forfait, les candidates éventuelles. Les managers de ces demoiselles se réservent un pourcentage, en cas de succès. La beauté, comme la laideur, a ses officines, et c'est de la misère aussi qu'est né le commerce de la beauté.

Il ressemble fort à la prostitution. Mais une prostitution publicitaire, tolérée, permise et même encouragée. Les candidates ne savent pas toujours à quoi elles s'engagent lorsqu'elles vont quémander des suffrages. Elles ne se méfient pas assez... Comment opposer un refus à celui qui tient peut-être votre sort entre ses mains? L'engagement auquel l'on aspire dans un film ou dans un théâtre des boulevards, la tournée dans les villes d'eaux, les voyages en Amérique, tout cela va-t-il être compromis?

...L'aventure se termine souvent à l'hôpital ou dans la rue, mais si la candidate a réussi, après quelques semaines de griserie, à débiter dans un music-hall, elle peut épouser un camarade, oui, comme M^{lle} Dylaraku, l'ancienne Miss Grèce, et Miss Europe 1930, un lutteur. (G. R., dans le *Populaire*.)

Si, après cela, ceux qui nous avaient, l'an dernier, taxés de pruderie et d'exagération ne sont pas convaincus... que leur faudrait-il encore?

E. Gp.

Causerie juridique

Du contrat de séparation de biens entre époux

Le Code civil suisse autorise les époux à adopter par contrat de mariage, le régime de la séparation de biens. Ce régime est de beaucoup le plus simple, c'est aussi — le moins théorique — et en général — le plus favorable à la femme. En effet, sous ce régime, chaque époux garde la propriété, la jouissance et l'administration de ses biens. La femme possède donc sur sa fortune les mêmes droits qu'elle avait avant

le mariage. Le plus direct pour la tête et pour le cœur même, c'est l'exercice vigoureux et soutenu de l'attention.

Il y a une telle analogie entre la pensée même et l'enveloppe dont elle a fait choix, qu'étudier le mécanisme du langage, c'est aussi étudier les lois de l'esprit humain.

On reconnaît dans cette observation et dans d'autres, également justes, touchant ce même domaine, la linguiste distinguée pour qui le latin était familier et qui lisait Shakespeare et Klopstock dans la langue originale:

Les langues étrangères — dit-elle encore — ouvrent sur le monde moral de certains jours qui ne nous parviennent pas dans la langue habituelle.

Trente pages du petit volume — les dernières — concernent spécialement les femmes.

Nous y lisons ceci:

Quand l'instruction donnée aux femmes aura été aussi solide et aussi forte qu'elle a été incohérente depuis deux siècles, on prononcera sur leurs facultés avec plus de connaissance de cause.

...Laisser à dessein s'appauvrir, se dessécher des esprits appelés à en former d'autres, peut-être à trouver un grand bonheur dans leur propre développement, c'est une sorte de barbarie; c'est une mutilation morale dont les races futures se ressentiront. Comment se plaindre après cela des idées étroites des femmes?

Il ne faut pas oublier que les jeunes filles seront des mères, qu'elles devront à ce titre diriger la première éducation de leurs fils, et que



Les femmes et les livres

Mme Necker de Saussure

Ce recueil de *Pensées choisies*¹ que M^{lle} E. Tremblay présente au lecteur en un avant-propos qui rend impatient de les lire, sera certainement bien souvent feuilleté par celles — et ceux aussi — qui y auront goûté une fois.

La vie de M^{me} Necker de Saussure est par elle-même une admirable leçon. Brillante, pleine de grâce, de vivacité, d'intelligence, très réfléchie déjà à dix-sept ans, comme le prouve son journal intime, Albertine-Adrienne de Saussure eut tout ce qui peut embellir une existence: famille, amis, fortune, un père savant qui la jugeait digne d'être associée à ses travaux, un milieu où frayaient sans cesse des hôtes de marque, et, tout près, Coppet, avec sa chère cousine et amie, M^{me} de Staël.

C'est ensuite un foyer heureux. Et puis, l'âge mûr, les grandes épreuves: la perte d'être très chers, l'horrible isolement de la

surdité: « Dieu nous avait élevé au moyen de ce qu'il nous donnait; il nous élève encore au moyen de ce qu'il nous ôte. » Lorsqu'on sait vivre cette pensée, « s'élever » véritablement à mesure qu'on est plus dépouillé, lorsque, alors, on sait dire encore, sincèrement: « Il faut avoir beaucoup aimé et beaucoup pleuré sur cette terre pour savoir qu'on peut tout retrouver en Dieu », on est, comme l'auteur de ces paroles, M^{me} Necker de Saussure, une âme noble.

Des fragments, çà et là, avaient donné un avant-goût des trésors que renferme *L'Éducation progressive*, mais un aussi gros ouvrage, ni même le beau livre que lui a consacré M. Et. Causse, ne sauraient être d'une lecture aisée. Combien donc vient à propos ce choix intelligent d'une centaine de pensées sur l'éducation de l'enfance d'abord, de l'adulte ensuite, sur la seconde éducation, qui dure autant que l'individu! Fort peu de chose y est vieilli; tout y est le fruit d'une observation remarquablement perspicace, d'une hauteur morale qui est un grand exemple, tout y est exprimé avec la netteté de celui qui « conçoit clairement ».

Si chacun peut cueillir au passage un enseignement utile, combien surtout les éducatrices, les mères puiseront là des indications précieuses sur la compréhension de l'enfant!

Tout est important dans l'éducation, et rien n'est irréparable; c'est une vérité dont on ne saurait trop se pénétrer.

On n'a jamais accoutumé l'enfance à considérer le devoir activement: on le lui a fait envi-

sager comme une barrière qui s'opposait à ce que l'on connût certains actes, ou qu'on manquât à l'obéissance envers les instituteurs. Il n'y a rien dans une telle idée de bien vivifiant. Il est clair que pour aiguillonner, un frein n'est pas utile.

Ne suffoquez pas que l'éducation intellectuelle soit desséchante.

En général, l'habileté dans l'art de l'enseignement consiste bien moins à communiquer soi-même les connaissances qu'à développer chez les élèves l'envie et le talent de les acquérir.

L'empressement à tirer parti d'un goût est souvent cause que nous le tuons.

Mais il faudrait presque tout citer: sur l'activité, sur l'obéissance, sur les punitions aussi. Quant à la seconde éducation:

Si l'œuvre de l'éducation consiste dans le développement des facultés, on ne saurait lui assigner aucun terme fixe. L'esprit peut toujours s'étendre, le cœur toujours s'améliorer.

Dans l'observation de nos facultés, M^{me} Necker de Saussure accorde avec raison une place importante à l'imagination:

L'éducation sèche et abstraite, qu'on croit prudente, est peut-être une des plus mauvaises pour le gouvernement de l'imagination. La tentative de la faire mourir d'inanition est vaine, périlleuse même. Privée d'un aliment, elle se jette sur un autre, et il s'en offre dans la vie humaine qu'il est impossible de lui dérober.

Et ailleurs:

Souvent, le cœur est plus aisé à contenter que l'imagination et l'amour-propre.

Combien juste encore ceci, et que tant de personnes ignorent:

¹ Librairie Payot et Cie, Lausanne, Genève, Neuchâtel.